Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 056-215602186-20260609-2026_06_06-DE

Saint Gravé

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GRAVÉ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi neuf juin à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 2 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Thierry AUTRAN.

Étaient présents :
Mélanie BRETON – Kathalyn BRULAIS – Benoit COLINEAUX – Jean-Pierre DUBOIS– Colette GORRÉ – Dominique GUIMENÉ – Stéphane JEHANNO – Jérôme LORGEOUX – Christelle LOYER – Martine MICHAUX – Jean-Claude PICAVET – Stéphane ROUSSEL

Absents excusés :
Gilberte BERDER – Aline GAUCHER

Absents non excusés :
.....

Pouvoirs :
Gilberte BERDER à Colette GORRÉ – Aline GAUCHER à Martine MICHAUX

Secrétaire de séance :
Kathalyn BRULAIS

2026-06-06_Modification du règlement des locations de salles communales

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le règlement actuel des salles communales,
Vu les besoins exprimés par les associations locales,
Vu les contraintes de fonctionnement des services municipaux,
Vu la nécessité d'adapter le règlement aux usages actuels et aux capacités réelles d'intervention des agents techniques.

Considérant que le règlement actuel ne répond plus entièrement aux pratiques associatives et aux besoins de réservation,

Considérant que certaines salles peuvent désormais être utilisées sans état des lieux préalable, lorsque les conditions d'usage le permettent,

Considérant que l'ouverture des salles le vendredi soir faciliterait l'organisation d'événements associatifs,

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 056-215602186-20260609-2026_06_06-DE

Considérant que les modalités de livraison du matériel communal (tables, bancs, chaises) doivent être clarifiées, notamment en ce qui concerne la participation des bénévoles des associations,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité (15 voix pour), décide :

Article 1 – Adoption du règlement des salles

- Le Conseil municipal approuve le nouveau règlement des locations des salles communales.
- Utilisation possible sans état des lieux préalable pour les associations
- Ouverture aux associations le vendredi soir

Article 2 – Modalités de livraison du matériel

Le Conseil municipal :

- prend acte des contraintes de personnel affectant les livraisons de matériel,
- acte le principe d'une participation obligatoire des bénévoles des associations lors des livraisons,
- renvoie à une réflexion complémentaire l'organisation précise des créneaux et modalités de livraison, afin de tenir compte des ressources disponibles au sein du service technique.

Les modalités définitives seront intégrées dans une mise à jour du règlement, après arbitrage.

Article 3 – Exécution

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération, qui sera transmise au contrôle de légalité et affichée conformément à la réglementation en vigueur.

Le Maire Thierry AUTRAN	La Secrétaire de séance Kathalyn BRULAIS
Signature	Signature

Date d'affichage en mairie : 16 juin 2026

Transmission en Préfecture et contrôle de légalité : 15 juin 2026